



INTERVENTION	JODELLE ZETLAOUI-LEGER, sociologue-urbaniste, professeure à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette
DATE ET FORMAT	Vendredi 16 octobre 2026, de 9h à 17h30. Module en présentiel (Paris)
DUREE DU MODULE	7 heures
PRESENTATION	La démarche participative n'est pas toujours au rendez-vous alors que les citoyen.ne.s, les habitant.e.s et la société civile, aspirent légitimement, et de plus en plus, à participer à la définition, au suivi voire à l'évaluation des projets urbains. Malgré une volonté souvent sincère des Maîtrises d'Ouvrage, sa mise en œuvre peut susciter une certaine appréhension : à quel moment concerter et selon quel(s) format(s) ? Pour toucher quel(s) public(s) ? Pour quelle(s) finalité(s) ? La programmation urbaine, parce qu'elle a pour objet la définition des contenus à travers la mise en place de démarches partagées, permet de repositionner la contribution habitante et citoyenne à sa juste place dans le système d'acteurs politiques et techniques du projet : celle d'une expertise essentielle sur la perception des espaces et les usages présents et à venir. Ce module propose de donner les clefs d'une démarche participative réussie avec les habitant.e.s : à la fois ambitieuse, articulée à la démarche de projet et in fine, mise au profit de la qualité des usages et de la réussite de l'opération urbaine.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Situer le cadre historique et réglementaire de la participation citoyenne dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement Distinguer les différents degrés de participation dans le cadre de l'élaboration d'une opération urbaine Identifier les conditions de réussite pour « faire le projet avec » les habitants et les usagers : objectifs, moments, conditions de mobilisation ... Proposer une démarche de participation adaptée (séquences, instances) pour alimenter la définition du projet urbain
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail. L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.
DEROULEMENT DU MODULE*	MATIN - De la communication à la co-construction : précisions terminologiques et évolutions - Enjeux, leviers et contraintes de la démarche partenariale dans le cadre de l'opération urbaine - Organiser des démarches impliquant des habitant.e.s, utilisateurs.trices, usager.e.s... : principes directeurs, bonnes pratiques, formats types et supports APRES-MIDI - Mise en situation et échanges autour d'un cas pratique - Bilan de la journée
<i>*Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs</i>	
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation - Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session - Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation
TARIF ET ACCES	730,00 € (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO.
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS	Suivi pédagogique et inscriptions : mail : organisme-formation@inddigo.com N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.